

Pouvoir d'emprunt

M. Epp: Si le député considère que le déficit accumulé est trop élevé et que l'autorisation d'emprunt qui est demandée ne se justifie pas parce qu'elle n'est pas documentée, pourrait-il alors donner à la Chambre une idée des moyens qu'il prendrait pour réduire le déficit?

M. Kristiansen: Monsieur le Président, bien que je ne sois pas en mesure de donner des précisions maintenant, je peux renvoyer le député au discours que le chef de notre parti a prononcé à Hamilton en octobre de l'an dernier, je crois, et où il a fait des propositions précises, qui auraient alors permis de réduire le déficit d'environ 2 milliards de dollars. Notre parti a fait des propositions que j'ai appuyées. Je ne peux pas me contenter d'en donner en ce moment à la Chambre une vague idée.

Une voix: Ce ne sont justement que des idées vagues.

M. Kristiansen: Elles ont été bien étayées et présentées à l'époque et elles n'ont été contestées, sauf erreur, ni par le gouvernement ni par l'opposition. Personnellement, j'y souscris entièrement.

M. Mayer: Monsieur le Président, pourrais-je demander au député qui vient de parler au nom de NPD s'il accepterait de répondre à une question sur l'ampleur du déficit envisagée d'un autre point de vue? Notre PNB ou l'ensemble de la production de biens et de services s'élevant à un peu moins de 300 milliards, pourrait-il nous dire quel pourcentage le déficit du gouvernement devrait représenter pour qu'il le considère comme excessif? A combien estimerait-il un déficit acceptable du gouvernement fédéral par rapport au PNB?

M. Kristiansen: Monsieur le Président, j'hésite à mentionner un pourcentage précis. Ce serait se perdre en conjectures. Il me semble qu'il importe avant tout de voir si les dépenses ou les emprunts prévus de n'importe quel gouvernement doivent être consacrés à l'investissement et à l'augmentation de la richesse et de la capacité de production du pays ou s'il s'agit simplement de jeter une fois de plus notre argent par les fenêtres, sans obtenir de résultats concrets.

M. Mayer: Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire très brève. Pour éponger son déficit, le gouvernement peut également faire marcher la planche à billets. Le député pourrait-il donc nous dire dans quelle proportion, selon lui, la masse monétaire devrait être accrue en ces temps difficiles? Préconise-t-il une augmentation de 3 p. 100, 5 p. 100 ou 10 p. 100? Croit-il qu'elle devrait être de 20 p. 100 comme en 1975-1976? Peut-il nous dire ce qu'il conseillerait au gouverneur de la Banque du Canada à cet égard?

M. Kristiansen: Pour mon parti, monsieur le Président, il est clair que l'un des problèmes qui s'est posé au fil des ans a résidé dans l'utilisation abusive du crédit et l'augmentation de la masse monétaire, non seulement par le gouvernement mais encore plus par le secteur privé. J'ignore ce que pense l'opposition officielle du type d'encouragements que le gouvernement a accordés pendant des décennies par le biais de sa politique fiscale, afin d'appuyer financièrement la publicité visant à créer une demande. Cette publicité a forcé les consommateurs à acheter des produits qu'ils ne désiraient pas ou dont ils

n'avaient pas besoin, ou du moins, qu'ils ne jugeaient pas utiles jusqu'à ce que les secteurs public et privé aient dépensé des millions de dollars déductibles de l'impôt au titre des frais d'exploitation, afin de créer exactement ce type de demande continue et excessive.

M. Thacker: Monsieur le Président, je siége ici depuis 1979, mais ce n'est que depuis trois ou quatre semaines que j'entends les néo-démocrates nous parler de création de richesse et du rôle du secteur privé à cet égard.

M. Althouse: Vous devriez être plus attentif.

M. Thacker: Quant le député a-t-il trouvé son chemin de Damas, pour ainsi dire, et a-t-il commencé à comprendre que c'est le secteur privé et non le secteur public qui est source de richesses?

M. Kristiansen: La question du député me laisse quelque peu perplexe, car je suis membre de ce parti et du PSD depuis l'âge de 16 ans, et j'ai toujours reconnu que le secteur privé avait un rôle primordial à jouer dans l'économie. Notre parti et ses fondateurs ont toujours partagé ce point de vue.

Par contre, contrairement au parti conservateur qui suit aveuglément des dogmes, nous croyons qu'aucun secteur de l'économie n'a le monopole du mérite et de l'efficacité. Si le secteur privé avait toujours été efficace, nous n'assisterions pas à la faillite des grosses sociétés ni, par le fait même aux renflouements continuels auxquels le parti conservateur et le parti libéral consentent depuis quelques mois. Les secteurs public et privé peuvent tous deux connaître des échecs et des réussites. Nous ne sommes pas doctrinaires. Les conservateurs et les libéraux, avec leur foi aveugle dans le secteur privé, sont ceux qui semblent croire qu'il leur suffit d'invoquer la sainte entreprise privée, pour que tout aille bien, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

M. Shields: Monsieur le Président, le député a prétendu que la publicité faite par le secteur privé crée une demande inutile et pousse les Canadiens à acheter des biens dont ils pourraient se passer. Le NPD croit-il que nous devrions légiférer pour restreindre la publicité s'adressant au consommateur, afin qu'il n'achète plus des biens qu'il ne désire pas? Devrions-nous annoncer que les consommateurs ne peuvent acheter que les biens que le gouvernement leur permet d'acheter, afin qu'ils ne fassent plus d'erreur en achetant des biens inutiles, après avoir été leurrés par la publicité?

• (1230)

M. Kristiansen: Monsieur le Président, une distinction s'impose. J'hésite à laisser entendre qu'on devrait dire aux Canadiens ce qu'ils doivent ou ne doivent pas acheter. Je n'irai pas jusque-là. Jamais, mon parti ni moi-même n'avons prôné cela. Cependant, nous croyons qu'il convient de se demander si les montants excessifs, supérieurs à un certain pourcentage des coûts de production ou peut-être des recettes, dépensés pour créer une image, devraient être inclus dans les coûts de production et être de ce fait, déductibles aux fins de l'impôt.